



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 2 décembre 2021	L'an deux mil vingt et un Le sept décembre à dix-neuf heures Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude JAMET, Maire
Date d'affichage de l'ordre du jour 3 décembre 2021	En exercice : 17 Étaient présents : Monsieur Claude JAMET, Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Monsieur Segundo COFRECES, Madame Michèle GROSSET, Monsieur Michel PETIT, Monsieur Dimitri FROT, Madame Corinne DEHON, Monsieur Dominique MONNERIE, Madame Sylvie PENOT.
Nombre de Conseillers En exercice : 17 Présents : 9 Votants : 16	Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Emmanuelle BERCIS ayant donné pouvoir à Madame Michèle GROSSET, Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PETIT, Madame Clothilde BOULIN ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique MONNERIE, Madame Emilie PETIT ayant donné pouvoir à Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Monsieur Franck QUINTON ayant donné pouvoir à Madame Corinne DEHON, Madame Tania DORÉ ayant donné pouvoir à Monsieur Claude JAMET, Monsieur Gérard COQUELLE ayant donné pouvoir à Monsieur Segundo COFRECES. Était absente excusée : Madame Charlotte DOS SANTOS Madame Michèle GROSSET a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

2021/5.3/70	Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs
2021/5.5/71	Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021
2021/5.4/72	Compte rendu des décisions
2021/7.1/73	Décision modificative du budget n°2
2021/7.2/74	Vote du taux de dépréciation
2021/7.1/75	Autorisation d'engagement de dépenses
2021/7.1/76	Admission en non valeur
2021/7.5/77	Subvention exceptionnelle association Les Moustachus
2021/4/78	Bons d'achat Noël enfants du personnel
2021/7.10/79	Attribution d'une récompense aux bacheliers balnéolittains
2021/5.3/80	Désignation des représentants au SDESM
2021/8.9/81	Annulation et nouvelle liste de noms - Monument des Déportés
2021/8.1/82	Convention petits déjeuners écoles de Bagneaux / IEN
/	Remerciements
/	Informations
/	Questions diverses

2021/5.3/70 Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs

Le Conseil,

DESIGNE Madame Michèle GROSSET en qualité de secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil des pouvoirs remis pour cette séance :

Monsieur JARDIM-VIEIRA Orlando donne pouvoir à Monsieur Michel PETIT
Madame Emmanuelle BERCIS donne pouvoir à Madame Michèle GROSSET
Madame Emilie PETIT donne pouvoir à Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF
Madame Clothilde BOULIN donne pouvoir à Monsieur Dominique MONNERIE
Monsieur Franck QUINTON donne pouvoir à Madame Corinne DEHON
Madame Tania DORÉ donne pouvoir à Monsieur Claude JAMET
Monsieur Gérard COQUELLE donne pouvoir à Monsieur Segundo COFRECES

2021/5.5/71 Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du 28 septembre 2021

2021/5.4/72 Compte rendu des décisions

Le Maire,

Informe le Conseil,

Décision D/2021/1.6/68 Décision portant attribution de la maîtrise d'œuvre pour la 2ème tranche de travaux du nouveau cimetière

Attribue la maîtrise d'œuvre pour la 2ème tranche de travaux du nouveau cimetière à la société ECMO située 27 rue des Hauteurs du Loing - 77140 NEMOURS qui estime le projet à un montant de 337 166,30 euros HT

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

Décision D/2021/1.6/69 Décision portant attribution du marché pour la 2ème tranche de travaux du nouveau cimetière

Attribue le marché pour la 2ème tranche de travaux d'aménagement du nouveau cimetière à l'entreprise ROUTES ET CHANTIERS MODERNES située Lieudit Les Courceaux 4 impasse des Courceaux 77950 MONTEREAU SUR LE JARD

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

2021/7.1/73 Décision modificative du budget n°2

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE à la demande expresse de la perception de Nemours, de modifier l'imputation sur le titre 239-2020 bordereau 48- subvention boulangerie de l'exercice 2020 de la façon suivante :

Section investissement			
Opération d'ordre			
Chapitre	Article	Budget Primitif	Décision Modificative
<i>Chapitre 041 Opérations patrimoniales</i>	1331 Subvention équip. Territoires ruraux	17 539.20 €	17 539.20 €
<i>Chapitre 041 Opérations patrimoniales</i>	Dépense 21312	17 539.20 €	17 539.20 €

DECIDE pour faire suite à la cession du camion prévu sur le budget primitif 2021, de présenter les écritures de la sortie du véhicule de la manière suivante

Chapitre	Article	Budget Primitif	Décision Modificative
<i>024</i>	<i>024</i>	1 000.00 €	1 000.00 €
<i>021</i>	<i>021</i>	- 1 000.00 €	- 1 000.00 €
<i>68</i>	<i>6817</i>	1 000.00 €	1 000.00 €
<i>023</i>	<i>023</i>	- 1 000.00 €	- 1 000.00 €

Certains crédits ouverts au budget primitif 2021 sont insuffisants, tant pour les dépenses obligatoires que pour les dépenses du personnel.

Attendu que des compensations financières faisant suite au détachement d'un agent titulaire à temps complet soient versées.

Ayant eu recours à des agents non titulaires supplémentaires sur le service technique et d'animation

DECIDE de procéder à des virements de crédits et de modifier le budget primitif 2021 en section fonctionnement de la manière suivante :

Section fonctionnement				
Chapitre	Article	Budget Primitif	Décision Modificative	Solde
012	6411 Personnel titulaire	+ 535 000.00 €	+ 41 000.00 €	+ 576 000.00 €
012	6413 Personnel non titulaire	- 132 000.00 €	+ 17 500.00 €	+ 149 000.00 €
012	6453 Retraite	+ 130 000.00 €	+ 5 000.00 €	+ 135 000.00 €
012	6454 Assédict	- 5 000.00 €	+ 1 500.00 €	+ 6 500.00 €
TOTAL			+ 65 000.00 €	
012	64731 ARE	+ 25 000.00 €	- 8 000.00 €	+ 17 000.00 €
011	60612 Electricité	+ 160 000.00 €	- 25 000.00 €	+ 135 000.00 €
011	60631 Produits hygiène	+ 47 000.00 €	- 18 000.00 €	+ 29 000.00 €
011	615221 ERM	+ 90 000.00 €	- 14 000.00 €	+ 76 000.00 €
TOTAL			- 65 000.00 €	

2021/7.2/74 Vote du taux de dépréciation

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

De retenir pour le calcul des provisions de créances douteuses, un taux forfaitaire de 15 %

De constituer une provision pour un montant de 462.97 €

D'ouvrir les crédits nécessaires au chapitre 68, compte 6817, du budget principal 2021

2021/7.1/75 Autorisation d'engagement de dépenses

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2021 avant le vote du budget 2022 dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021 et dans la limite suivante :

Chapitre 21 – Section investissement – Dépenses consenties

21311 Travaux Hôtel de Ville	12 500.00 €
2135 Installations générales agencement aménagement	4 500.00 €
2151 Travaux de voirie	16 000.00 €
21534 Travaux réseau électrification	44 000.00 €
2158 Autres installations – matériel et outils	47 000.00 €
2188 Divers installations	5 000.00 €
2181 Installation Générale	5 000.00 €
2183 Matériel informatique	26 000.00 €
TOTAL	160 000.00 €

Il est précisé que ces dépenses si elles sont engagées seront reprises lors du vote du budget 2022

2021/7.1/76 Admission en non valeur

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accepter l'admission en non-valeur d'un montant de mille deux cent trente-cinq euros et deux centimes

DIT que cette somme sera prévue au budget sur le compte 6541

2021/7.5/77 Subvention exceptionnelle association Les Moustachus

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association Les Moustachus

2021/4/78 Bons d'achat Noël enfants du personnel

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

ALLOUE à chaque agent communal parent d'un enfant ou plusieurs âgés de moins de 15 ans au 31 décembre 2021 un bon d'achat de 80 € par enfant et ce au titre de Noël 2021

Article 2 :

RECONDUIT l'établissement CARREFOUR comme fournisseur

Article 3 :

DIT QUE la dépense est inscrite au budget unique 2021

2021/7.10/79 Attribution d'une récompense aux bacheliers balnéolitains

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une récompense de 150€ sous forme de chèques cadeaux aux lycéens ayant obtenus une mention au baccalauréat pour l'année scolaire 2020/2021

AUTORISE Monsieur le Maire à acheter les chèques cadeaux

2021/5.3/80 Désignation des représentants au SDESM

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE comme délégués au comité de territoire

2 Délégués titulaires : Monsieur Claude JAMET, Monsieur Segundo COFRECES

1 délégué suppléant : Monsieur Dimitri FROT

2021/8.9/81 Annulation et nouvelle liste de noms - Monument des Déportés

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ANNULE la délibération n°2020/8.9/60 du 6 octobre 2020 autorisant l'inscription sur le monument des déportés

AUTORISE Monsieur le Maire à faire inscrire les noms de 12 personnes sur le monument des déportés de Bagneaux sur Loing :

Monsieur ALTMANN Alexandre
Madame ALTMANN Hilda
Monsieur ALTMANN Maximilien
Monsieur BUCHINSKY Bedrich
Monsieur GILLES Joseph
Monsieur HERNANDEZ Antonio
Monsieur HOUILLON François
Monsieur ROUSSEAU René
Madame ROUSSEAU Germaine épouse DEMANGE
Monsieur SAURINE Jean
Monsieur SIMON Juvénal
Monsieur THOMAS Henri

2021/8.1/82 Convention petits déjeuners écoles de Bagneaux / IEN

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

D'approuver la participation de la ville au dispositif "petits déjeuners".

D'autoriser le maire à signer la convention-type relative à la mise en œuvre de ce dispositif

De donner mandat au maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de ce dispositif

REMERCIEMENTS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 19h45.



Le Maire,
Claude JAMET